



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

DIALOGUE VILLE-PORT

THEMATIQUE : PROJETS DE REPORT MODAL FERROVIAIRE –
GESTION DE L'IMPACT DES FLUX

REUNION D'INFORMATION – PRESENTATION DES PROJETS

SEANCE N°3

13 NOVEMBRE 2019

NOTE DE SYNTHÈSE

25/11/2019 – VF

PROJET SUIVI PAR :

STEPHANE SAINT-PIERRE – stephane.saint-pierre@nicaya.com

ADELINE PRATLONG – adeline.pratlong@nicaya.com

ALFRED DERAGNE – alfred.deragne@nicaya.com

ELISE RIBARDIERE – elise.ribardiere@nicaya.com

EMILIE DIHL – emilie.dihl@nicaya.com

SOMMAIRE

1 Rappel3

1.1 Contexte du projet3

1.2 Objectifs des ateliers thématiques3

2 Synthèse4

3 Les suites du processus7

4 Annexe : liste des participants ayant élargé la feuille de présence8

1 Rappel

1.1 Contexte du projet

Le dialogue continu Ville-Port a été initié par la Secrétaire Générale des Bouches-du-Rhône le 10 septembre 2018. La démarche présentée aux élus en janvier 2019, a été par la suite validée par le Comité de pilotage de la Charte Ville-Port.

L’objectif principal de ce dialogue est de favoriser les échanges constructifs, positifs et pérennes entre les riverains, les entreprises, les partenaires institutionnels et associatifs. Il s’inscrit dans une démarche de concertation continue, encourageant l’information du public et la participation à des ateliers collectifs.

Dans cette perspective, le dialogue Ville-Port ambitionne de :

- Prendre en compte les attentes de chaque partie prenante ;
- Développer des relations de « bon voisinage » entre les activités portuaires, urbaines et les quartiers limitrophes ;
- Faciliter l’émergence et la mise en œuvre des projets portuaires, maritimes et urbains partagés.

À la suite de l’identification des thèmes prioritaires par le Comité de suivi de juin 2019, une première série de 3 ateliers thématiques est organisée de septembre à novembre 2019 :

- Cadre de vie – Santé publique
- Foncier – Accès à la mer
- **Projets de report modal ferroviaire – gestion de l’impact des flux**

1.2 Objectifs des ateliers thématiques

Chaque thématique est traitée en ateliers suivant un cheminement collectif en 4 temps :

- Septembre 2019 : état des lieux partagés
- Octobre 2019 : définition d’orientations pour améliorer la situation actuelle
- **Novembre 2019 : présentation des projets ayant un impact sur la gestion des flux et propositions d’orientations et actions d’amélioration**

La réunion d’information qui s’est tenue le 13 novembre a été organisée à la suite d’une demande de réorientation de la thématique « Projets de report modal ferroviaire – gestion de l’impact des flux », avec un double objectif :

- Prendre en compte l’ensemble des projets de gestion des flux : projets routiers, projets TC, projets ferroviaires...
- Recueillir des contributions concernant non seulement la situation actuelle des flux dans l’espace ville-port, mais aussi par rapport à la situation projetée avec la prise en compte des différents projets de gestion des flux

Afin de faciliter un processus plus naturel et moins fastidieux, les participants ont partagé le principe l’organisation de cette séance supplémentaire dédiée à la présentation des projets de gestion des flux

portés par différents partenaires institutionnels (Métropole, GPMM, SNCF Réseau...), en amont de l'atelier participatif du 14 novembre. La nature de cette séance diffère quelque peu des précédentes, en ce qu'elle n'invite pas de réactions ou de jugements immédiats sur ces projets, ce travail étant prévu pour la séance du lendemain, le 14 novembre, lors du dernier atelier participatif de la thématique.

Les éléments ci-dessous présentent la synthèse des principaux points qui ont émergé lors de la présentation des différents projets.

Les supports de présentation et documents complémentaires sont disponibles sur le site internet du Dialogue Ville-Port : <https://www.dialoguevilleportmarseille.fr/>.

2 Synthèse

La réunion de présentation des projets de gestion des flux s'est tenue le 13 novembre 2019 à l'École de la Deuxième Chance, à Marseille. Elle a réuni une trentaine de participants.

Dans un premier temps, le cabinet Nicaya Conseil, le GPMM, et la Préfecture des Bouches-du Rhône, ont ouvert la séance en précisant le contexte du dialogue Ville-Port et le principe des ateliers.

La Préfecture remercie l'École de la Deuxième Chance pour l'accueil dans ses locaux, l'AGAM pour sa contribution à la réalisation des supports cartographiques et l'ensemble des participants pour leur implication dans la démarche et la qualité du travail collectif qui en émerge.

Dans un second temps, le cabinet Nicaya Conseil a effectué un rappel de la réorientation de la thématique et de la réorganisation des ateliers, puis a présenté l'ordre du jour.

Dans un troisième temps, les différents partenaires ont présenté 6 projets de gestion des flux susceptibles d'impacter le périmètre ville-port dans le futur. Cette liste est non exhaustive et certains projets sont à des stades de développement plus avancés que d'autres. Le support de présentation reprenant toutes les informations délivrées ce jour est **disponible sur le site internet du Dialogue Ville-Port**.

Les 6 projets sont les suivants :

- **Projets de TCSP (transports collectifs en site propre) inscrits au PDU (plan de déplacements urbains) métropolitain** – présentés par la DREAL
- **Plan vélo métropolitain** – présenté par la DREAL
- **Réaménagement de la RD 568** – présenté par la DREAL
- **Aménagement des accès aux portes du port dans la section Nord** – présenté par la DREAL
- **Aménagement des voies littorales dans le cadre de la LNPCA (Ligne Nouvelle Provence – Côte d'Azur)** – présenté par SNCF Réseau
- **Réorganisation du transport ferroviaire de marchandises à Marseille** – présenté par le GPMM

Les remarques et demandes de clarifications suivantes ont été formulées :

- **Concernant le PDU et le plan vélo :**
 - Impression d'une certaine stagnation de PDU (MPM) en PDU (MAMP) sans que les projets annoncés de longue date ne soient mis en œuvre. Il semble que les financements ne suivent pas malgré le volontarisme politique affiché.

- De même, le plan vélo, malgré un financement avancé, manque de rapidité de mise en œuvre
- Il semble difficile de travailler sur les améliorations à apporter au PDU étant donné que la concertation publique est passée.
 - ⇒ Réponse de l'équipe projet : cette présentation a vocation à offrir une vision d'ensemble des projets qui impacteront les flux futurs dans le périmètre ville-port. Elle ne remplace pas les concertations sur les différents projets mais pourrait générer des nouvelles inspirations d'améliorations, que ce soit au cours de l'enquête publique, ou dans le travail de précision de la mise en place de ces projets
 - ⇒ La Métropole conduit une consultation informelle des partenaires sur la version projet du PDU arrêté. Le retour est attendu le 15 novembre au plus tard. Il sera encore possible de valoriser certaines contributions lors de l'enquête publique.
- **Concernant le réaménagement de la RD 568 :**
 - La maîtrise d'ouvrage de ce projet est assurée par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Or, la plupart des remarques et des demandes formulées par les associations concernent des sujets gérés par le GPMM ou par la Métropole (ex : parkings relais). Comment organiser la cohérence de la multitude de partenaires institutionnels ?
 - ⇒ Réponse de l'équipe projet : un important travail de relai inter-structures est systématiquement réalisé pour ces projets. Le Dialogue Ville-Port en est une manifestation significative : mené conjointement par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, la DREAL, la Métropole, la Ville de Marseille et le GPMM, cette démarche peut contribuer à un partage des retours afin qu'ils soient pris en considération par les différentes autorités compétentes, dans une cohérence d'ensemble entre partenaires institutionnels.
- **Concernant l'aménagement des accès aux portes du port dans la section Nord :**
 - Les CIQ et des associations ont déjà déposé un dossier compilant les inquiétudes concernant la porte 4 et le nouvel accès routier prévu
 - Des inquiétudes particulières ont été exprimées par rapport à un possible engorgement de cette nouvelle porte 4
 - ⇒ Ces remarques seront intégrées dans le compte-rendu de l'atelier participatif du 14 novembre
- **Concernant l'aménagement des voies littorales dans le cadre de la LNPCA :**
 - Une inquiétude récurrente concerne un possible trafic de fret ferroviaire nocturne avec la planification d'un trafic TER intensifié dans le cadre de la LNPCA. Certains participants craignent que le projet présenté ne soit pas assez transparent vis-à-vis des impacts qu'il aura sur les nuisances actuellement ressenties
 - En ce sens, les participants témoignent de leur mécontentement car ils pensent que les maîtres d'ouvrage des différents projets ont organisé un « saucissonnage » des projets et considèrent que tout cela manque de clarté
 - Un rappel des participants est formulé quant à l'opposition à la suppression des deux passages à niveau induits par le projet
 - ⇒ Ce point sera abordé au cours de l'atelier participatif du 14 novembre

- Des demandes d'éclaircissements relatifs aux forts ralentissements observés sur la ligne TER vers la Côte Bleue ont aussi été formulées.
 - ⇒ Réponse de l'équipe projet : SNCF Réseau précise que les travaux afin d'optimiser l'efficacité de cette ligne sont programmés pour être réalisés à plus court terme, indépendamment de la LNPCA
- Une demande de transparence concernant l'allocation des sillons, déjà formulée plus tôt dans la démarche, est réitérée.
 - ⇒ Réponse de l'équipe projet : il est encore trop tôt pour déterminer l'allocation des sillons. La procédure d'allocation des sillons est normalisée. Les demandes pour les services réguliers (type TER) sont transmises par les autorités organisatrice de transport 2 ans en avance au service compétent. Les demandes pour les services fret peuvent être transmises jusqu'à 6 mois à l'avance. Les données présentées ne sont qu'une projection des capacités offertes par le projet (rendues possibles par les nouvelles installations ferroviaires).
- **Concernant la réorganisation du transport ferroviaire de marchandises à Marseille et le raccordement de Mourepiane :**
 - L'annonce de la saisine de la CNDP et de la présence d'un garant pour suivre la concertation pour ce projet a été positivement perçue par les participants
 - Ces derniers rappellent cependant l'impression d'incohérence entre le projet de raccordement de Mourepiane et celui de la LNPCA
 - ⇒ Réponse de l'équipe projet : l'étude de la cohérence d'ensemble des projets est prévue à l'ordre du jour de l'atelier participatif du 14 novembre.
 - Les participants expriment des craintes quant à la dangerosité de l'installation du tunnel à voie unique. Avec une forte pente et des trains aussi longs, les impacts en cas d'accident sur des trains contenant des marchandises dangereuses sont très élevés et la nécessité d'utiliser une pousse de traction supplémentaire fait craindre des pollutions atmosphériques et sonores accrues.
 - ⇒ Réponse de l'équipe projet : ce point sera abordé au cours de l'atelier participatif du 14 novembre.
 - Un participant souhaite que soient mises en valeur les améliorations par rapport au projet initial rejeté en 2015.
 - ⇒ Réponse de l'équipe projet : c'est un parti pris volontaire que de laisser une comparaison avec la version antérieure du projet à la concertation réglementaire
 - Avec un report modal ferroviaire qui tombe largement en-dessous des niveaux attendus à l'échelle nationale, les participants demandent quelles preuves de volontarisme politique sont avancées pour faire en sorte que le transport ferroviaire s'impose à l'avenir ?
 - Un participant questionne le « pourquoi il serait nécessaire de fermer la gare du Canet ? »
 - ⇒ Réponse de l'équipe projet : les raisons pour la fermeture de cette gare sont multiples, dont la vétusté des installations ferroviaires, le besoin de mettre fin au cisaillement des voies sur le terminal d'Arenc, et le traitement du risque inondation lié au ruisseau des Aygalades pour permettre la création d'un parc urbain, élément central du projet Euroméditerranée 2.
 - Le souhait d'intégrer les voies d'accès au port à l'agenda de la concertation et de l'enquête publique à venir du projet de Mourepiane est aussi exprimé.

3 Les suites du processus

La suite du processus de travail sur la thématique « Projets de report modal ferroviaire – gestion de l’impact des flux » est prévue comme suit :

- Rédaction et diffusion d’une note de synthèse des contributions et échanges : envoi aux participants et mise en ligne sur le site internet du Dialogue Ville-Port
- Transmission de la synthèse des 10 séances au Comité technique (COTECH) puis au Comité de pilotage Ville-Port (COPIL) pour analyse des propositions et décisions sur les suites à donner.
- Partage des suites données en comité de suivi (2020)

4 Annexe : liste des participants ayant élargé la feuille de présence

Nota : la liste ci-dessous reprend les personnes ayant signé la feuille de présence.

Nom	Prénom	Organisme
ANGELI	Monique	
ANGLADA	Jean-Paul	Citoyen
BOUCHET-DUNOYER	Philippe	Conseil citoyen 2 ^{ème} arrondissement
CHAMOULAUD	Marie-Blanche	Fédération CIQ 16
CHARRIER	Brigitte	Habitante
CHARRIER	Philippe	Habitant
COPPEY	Stéphane	FNE13
DUMOLARD	Jean-Marie	
ELIE	Carole	Habitante
GUIPERT	Jean-Jacques	Fédération CIQ 2
HOUZE DE L'AULNOIT	Hugues	Med Europe Terminal
KOTHE	Gérald	UMF
LEGUAY	Jack	CIQ Lazaret
MICHEL	Emmanuelle	Dialogue RCF
MPMM		
OLIVIERI	Gilles	Citoyen
PELLICCIO	Elizabeth	
PELLICCIO	Denis	CIQ St André
REVERCHON	Marc	Conseil de développement du GPMM
ROBION	Wilfrid	Cap au Nord
ROIG	Thierry	Délégué du préfet
TREGLIA	Pascal	Citoyen
VIGNES	Pierre	CIQ St Henri
WALTHER	Louise	DDTM13
ZUSSY	Dominique	CIQ Estaque Riaux